



RAPPORT DE GESTION 2024/2025

Conception, texte, rédaction et mise en page
c&h konzepte werbeagentur ag
4500 Soleure | werbekonzepte.ch

Impression
Druckerei Herzog AG, 4513 Langendorf
Imprimé sur RecyStar Polar

CONTENU

Avant-propos	4
Chiffres clés	6
« La betterave à sucre crée des liens »	7

Informations concernant l'exercice

Betteraves	
À nouveau, hausse des surfaces consacrées aux betteraves	12
Sucre	
Prix bas et récoltes inégales	14
Les fabriques à Aarberg et Frauenfeld	16
Éthanol	
Production d'éthanol, rentabilité en hausse	19
Fourrage	
Volume record de balles de pulpe	20
Collaboratrices et collaborateurs	
Activités professionnelles intéressantes et variées	21
Durabilité	
Sucre suisse encore plus durable	23
SA des Domaines agricoles de la SRA	
Construction d'une nouvelle halle de stockage de fourrage	24
Ricoter	
Standards de durabilité maximum	25
Résultat et perspectives	
La faiblesse du prix du sucre nous inquiète	26

Comptes annuels

Bilan au 30 septembre 2025	29
Compte de profits et pertes 2024/2025	30
Tableaux des flux de trésorerie 2024/2025	31
Emploi du bénéfice	32
Dividendes	32
Annexe : principes	33
Informations sur le bilan et le compte de profits et pertes	34
Informations complémentaires	36
Rapport de l'organe de révision	37

Comptes consolidés

Bilan consolidé au 30 septembre 2025	41
Compte de profits et pertes consolidé 2024/2025	42
Flux de trésorerie consolidé 2024/2025	43
Annexe : principes de consolidation	44
Informations sur des positions du bilan et du compte de profits et pertes	45
Informations complémentaires	46
Rapport du groupe	47
Rapport de l'organe de révision	48
Organes de la société	51

AVANT-PROPOS AU RAPPORT DE GESTION DE SUCRE SUISSE SA 2024/2025

Pour des informations détaillées au sujet de l'exercice 2024/2025, je renvoie aux pages ci-après. Comparé avec les années précédentes, le mauvais résultat financier s'explique par la faiblesse des prix du sucre, la baisse des rendements par hectare et des teneurs en sucre médiocres. Pour le reste, dans les deux fabriques, la production de sucre a été stable.

Sur le plan politique, des jalons importants, déterminants pour l'avenir, ont été posés au cours de l'année civile. La contribution pour culture particulière et les droits de douane ont été fixés dans des ordonnances du Conseil fédéral, conformément à nos propositions. Concernant plus particulièrement les droits de douane, cela n'allait pas de soi. Mais finalement, la solution élaborée par la filière du sucre en collaboration avec l'industrie agro-alimentaire a été appliquée par le Conseil fédéral. La clarification des conditions réglementaires est essentielle pour l'extension des surfaces cultivées.

En ce qui concerne la campagne en cours, la lumière et l'ombre se talonnent. D'une part, comparé avec les années précédentes, nous sommes en présence d'une récolte largement au-dessus de la moyenne en termes de rendement à l'hectare et de teneur en sucre. Cela grâce à de bonnes conditions météorologiques et une évolution nettement plus favorable en ce qui concerne les maladies ou l'apparition de nuisibles. On s'attendait à une campagne exceptionnelle. Hélas, il n'en a pas été ainsi. À la fin novembre 2025, le four à chaux du site de Frauenfeld a subi une avarie et l'installation a dû être stoppée. Pour une sucrerie, il s'agit du pire scénario. La situation déjà tendue sur les plans de la logistique et de la transformation à cause de la récolte exceptionnelle

est devenue extrêmement compliquée. De la part de la direction et de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, cet incident a exigé des efforts hors du commun. D'une part, il fallait stabiliser le four à chaux et le démonter rapidement en raison d'un risque d'effondrement, d'autre part il fallait trouver au plus vite des solutions de remplacement pour le lait de chaux et le dioxyde de carbone (CO₂) manquants. Grâce à un engagement extraordinaire, la fabrique d'Aarberg a pu absorber une partie des betteraves provenant de Suisse orientale pendant la période des fêtes, ce qui était important pour l'ensemble de la campagne. Pour des raisons de délai, il n'a pas été possible de prendre en charge la totalité des betteraves. Simultanément, il s'agissait en outre de trouver un remplacement pour le four à chaux afin de garantir la campagne 2026. Les collaboratrices et les collaborateurs du site de Frauenfeld ont été réaffectés et les équipes ont été suspendues. Tout a été réglé en un temps record et, au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier l'ensemble des personnes impliquées.

En même temps, les responsables de la logistique étaient confrontés à une tâche herculéenne : réorganiser à brève échéance les livraisons et la répartition des betteraves entre les deux sites, trouver des solutions pour les betteraves en provenance d'Allemagne, etc. Ici aussi, un grand remerciement est adressé plus particulièrement aux planteuses et aux planteurs pour leur compréhension et leur solidarité ainsi qu'aux organisations de transport pour leur réactivité et leur souplesse.

Actuellement, il est encore trop tôt pour évaluer les dégâts financiers, mais l'événement laissera des traces dans les comptes 2025/2026.



Cet incident met également en évidence que, dans le domaine technique, nous devons nous concentrer sur notre cœur de métier. Le conseil d'administration et la direction mettront tout en œuvre pour que le nouveau four à chaux soit opérationnel pour la prochaine campagne et que des événements de ce genre ne se produisent plus à l'avenir.

La nécessité économique de disposer de deux sites de production de sucre en Suisse a été démontrée dans une étude déjà maintes fois citée. La panne du four à chaux de Frauenfeld fournit un argument logistique supplémentaire et souligne l'importance de disposer d'une solution de rechange.

Le souci principal, relatif à l'avenir, est la faiblesse du prix du sucre, plus particulièrement dans l'espace de l'UE. Elle s'explique par une surcapacité européenne, mais également par des développements politiques. Dans ce contexte, il convient de mentionner le contingent d'importation de sucre ukrainien ainsi que l'accord de libre-échange entre le Mercosur et l'UE qui prévoit également des contingents d'importation libres de douane pour du sucre de canne. Cependant, nous partons du principe que des contre-mesures seront prises par l'UE,

car les sucreries européennes vont être confrontées à des problèmes existentiels de plus en plus sérieux en raison de la faiblesse des prix du sucre.

En dépit des aléas et des événements fâcheux, les aspects positifs susmentionnés ont prédominé au cours de l'exercice écoulé. Le conseil d'administration et la direction sont convaincus que Sucre Suisse se maintiendra sur sa lancée positive, comme cela a été le cas ces dernières années. Cela grâce au soutien des planteuses et des planteurs, de l'engagement des collaboratrices et des collaborateurs et de la fidélité de la clientèle qui tend de plus en plus à préférer le sucre suisse, qui, comparé à celui venant de l'étranger, est nettement plus durable.

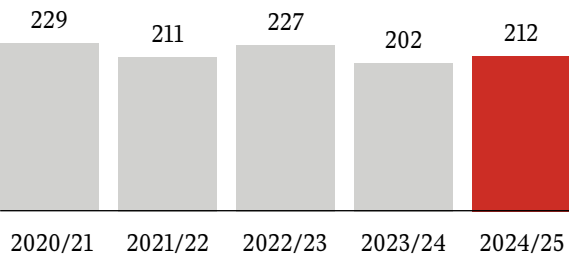
Mes remerciements s'adressent à toutes et à tous pour leur soutien, aussi en des temps difficiles.

Andreas Blank
Président du conseil d'administration

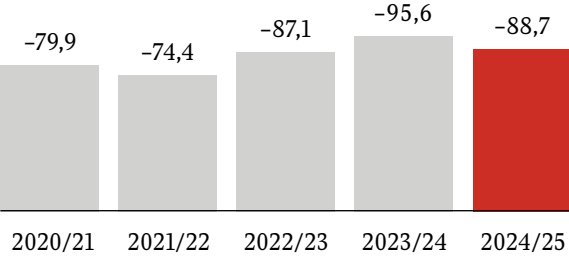
CHIFFRES CLÉS

Aperçu sur 5 ans	Unité	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Produits	mio CHF	217,9	221,5	285,0	294,7	234,6
Charges marchandises et matériaux	mio CHF	-159,2	-161,7	-211,5	-199,7	-168,0
Bénéfice brut	mio CHF	58,7	59,8	73,5	95,0	66,6
Charges d'exploitation	mio CHF	-56,8	-57,3	-61,2	-77,6	-67,6
Autres charges / produits et impôts	mio CHF	-1,5	-2,1	-7,8	-12,7	1,1
Bénéfice brut	mio CHF	0,3	0,4	4,5	4,6	0,1
Cash-flow	mio CHF	11,6	17,4	25,2	44,1	18,6
Marge cash-flow	pour cent	5,3	7,9	8,8	15,0	7,9
Investissements	mio CHF	12,3	12,5	7,8	25,0	-19,9
Fonds propres	mio CHF	93,7	94,1	98,5	102,7	102,3
Effectif de personnel au 30.9	nombre	248	257	263	262	262
Production de sucre	1000 t	229	211	227	202	212
Charges betteraves	mio CHF	-79,9	-74,4	-87,1	-95,6	-88,7

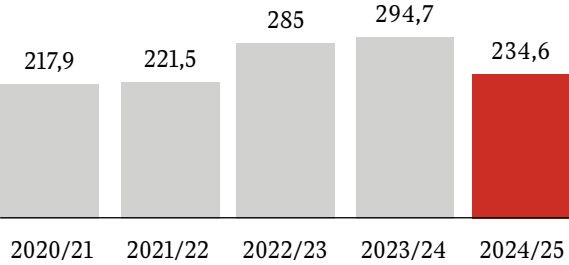
Production de sucre en 1000 tonnes



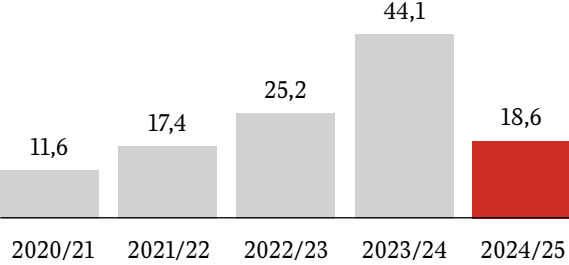
Charges betteraves en mio CHF



Produits en mio CHF



Cash-flow opérationnel en mio CHF



« LA BETTERAVE À SUCRE CRÉE DES LIENS »

Environ 300 tonnes de betteraves présentant une teneur en sucre moyenne de 16,1% ont été livrées par Geraldine Zutter à Sucre Suisse SA en fin d'automne 2025. Après une année difficile à cause de la sécheresse, ce résultat console la planteuse de 26 ans qui, il y a trois ans, a repris l'exploitation de ses parents située à Münsingen, dans le canton de Berne. Elle incarne une nouvelle génération d'agricultrices et d'agriculteurs et, plus spécifiquement, de planteurs et de planteuses de betteraves, une excellente raison pour en faire le portrait dans cette édition du rapport de gestion de Sucre Suisse SA.

Après la maturité, Geraldine Zutter avait l'intention de devenir vétérinaire. « Mais j'étais sans doute dans un mauvais jour », se souvient-elle dans un sourire. Comme beaucoup d'autres, elle a buté contre le numerus clausus qui restreint l'accès aux études de médecine. Avec le recul, c'était plutôt une chance, car elle avait un plan B, c'est-à-dire des études d'agronomie. Aujourd'hui, après avoir bouclé son parcours à la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL), elle est à la tête de sa propre exploitation à Münsingen (BE), dont elle a repris les rênes en cinquième génération.

La culture a fait ses preuves

En reprenant l'exploitation de ses parents, Geraldine en a également repris les cultures et les usages. Les betteraves sucrières représentent une part importante. « C'est mon père qui a lancé cette culture et je la poursuis depuis trois ans déjà, car elle a fait ses preuves. Elle s'insère bien dans la rotation des cultures et la marge brute aussi est intéressante », explique la jeune femme. Elle saisit l'occasion pour adresser un compliment à Sucre Suisse SA et son engagement politique : « Pour nous, il est très impor-

tant que les paiements de la Confédération soient accordés sans limite dans le temps. » La planteuse est convaincue que sans cette garantie, de nombreuses et de nombreux collègues ne seraient plus disposés à cultiver des betteraves à sucre. Ce serait dommage, estime-t-elle, « car l'acheminement en commun des betteraves vers la station de chargement dans notre région est une occasion importante pour exprimer la cohésion entre agriculteurs et agricultrices. La betterave à sucre crée des liens.





NOTRE INTERLOCUTRICE

Geraldine Zutter dirige une exploitation agricole en 5^e génération à Münsingen dans le canton de Berne. Elle travaille en outre comme rédactrice pour la publication professionnelle «Die Grüne». Titulaire d'un bachelor en sciences agronomiques de la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL), la jeune femme de 26 ans est une cavalière passionnée et membre actif de la société de gymnastique.

La demande est là

Geraldine Zutter représente une nouvelle génération dans le monde agricole. Il s'agit de personnes bien formées, avec un sens de l'entreprise et une bonne dose d'assurance. Elle a sa propre opinion, ne se contente pas d'idées toutes faites et sait faire preuve d'esprit critique. Cela est manifeste quand elle aborde la question de la consommation de sucre. «On a besoin de sucre et on en aura toujours besoin. La demande est là. En même temps, et parfois à juste titre, le sucre est considéré comme aliment malsain. Personnellement j'aime les douceurs. La question est, dans quelle mesure. Et si nous produisons du sucre, il faut que ce soit en Suisse. Les sucreries sont ici et les planteuses et les planteurs aussi.»

Betteraves Zutter «plébiscitées»

Pour la planteuse passionnée, 2025 a été une année exigeante. Le développement de ses betteraves n'a pas été des plus simple. Cela a commencé avec l'altise de la betterave et les pucerons au printemps et au mois de juin, le charançon de la betterave est apparu sur le champ de Geraldine Zutter. Le ravageur n'a pas effectué son travail à moitié, pratiquement chaque betterave a été touchée. Finalement, au mois de septembre, la noctuelle gamma est venue se repaître du feuillage. «Mes betteraves étaient très appréciées», résume Geraldine Zutter l'exercice 2025 avec amusement et pragmatisme.

La lutte contre les ravageurs est un défi important: de plus en plus de produits sont interdits ou non admissible pour les betteraves sucrières. En même temps, des alternatives efficaces font défaut ou ne sont pas encore commercialisées. Jusqu'à maintenant, les planteuses et les planteurs sont pratiquement impuissants contre le charançon de la betterave ou les cicadelles.

Geraldine Zutter plaide pour les nouvelles méthodes. Par exemple, il a été démontré qu'il était possible de limiter le SBR en renonçant au blé d'automne après les betteraves dans la succession des cultures. «Il faut essayer tout ce qui est possible. Tant que des moyens réellement opérants font défaut, nous de-

vons tenter des alternatives. Mais à long terme, nous avons besoin de techniques efficaces si nous voulons conserver la culture de betteraves dans la région.» C'est pourquoi, les nouvelles méthodes devraient être autorisées rapidement.

Mais finalement, ce ne sont pas les ravageurs ou les maladies qui ont limité le rendement, mais l'eau. Dans la vallée de l'Aar, il n'est pas tombé une seule goutte de pluie pendant tout le mois de juin. «Dans certaines zones, mes betteraves étaient complètement brunes. Je les ai chouchoutées tant que j'ai pu, mais quand l'eau manque, cela ne sert à rien», explique la planteuse. Pour finir, elle s'est quand même réjouie de la récolte, car les betteraves avaient étonnamment bien récupéré avec les pluies du mois de juillet.

Vivre ensemble

La collaboration avec Sucre Suisse SA n'est pas toujours aisée, selon la jeune femme qui a son franc-parler. En prenant cependant un peu de recul, elle soupèse les intérêts de chaque partie. «Je comprends que les deux sucreries ne puissent pas réceptionner toutes les betteraves de toute la Suisse au même moment. Mais malgré tout, quand il fait humide, à l'instar de la plupart des planteurs, j'aimerais que les miennes quittent le champ le plus vite possible.» C'est simple et compliqué à la fois: sans planteuses ni planteurs, pas de sucreries et inversement. Geraldine Zutter s'accorde un temps de réflexion, puis déclare: «Il s'agit d'un vivre ensemble et nous avons besoin de plus de compréhension mutuelle, alors tout ira bien.» Il n'y a rien à ajouter.



« NOUS SOMMES SUCRE SUISSE »

« Nous sommes Sucre Suisse », la série actuelle des rapports de gestion est consacrée à des actrices et des acteurs importants qui déploient leur talent dans les divers champs d'activité proposés par l'entreprise. Il y a deux ans, Werner Schälchli, président du comité d'entreprise de la fabrique de Frauenfeld, avait eu l'honneur d'introduire la série et l'année dernière, c'est Peter Koch, représentant des organisations de transport qui avait la parole.

INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCICE

À NOUVEAU, HAUSSE DES SURFACES CONSACRÉES AUX BETTERAVES

Les conditions météorologiques très instables en 2024 ont été éprouvantes pour les planteuses et les planteurs. Les semis avaient déjà été difficiles. Les précipitations persistantes et l'absence de soleil et de chaleur se sont répercutées dans la teneur en sucre au moment de la récolte. Jusqu'à la fin de la campagne, les fabriques d'Aarberg et de Frauenfeld ont transformé environ 1,6 million de tonnes de betteraves.

Culture

Commençons par la bonne nouvelle: pour la deuxième année consécutive, la surface consacrée aux betteraves suisses était en hausse. Outre un prix attractif pour les betteraves, la réglementation politique a contribué à cette hausse. Environ 3900 planteuses et planteurs ont opté pour la betterave sucrière à côté d'autres cultures. La surface en culture conventionnelle a augmenté pour atteindre 16 480 hectares.

Sur l'ensemble, 4557 hectares ont été consacrés à la production IP-Suisse. En hausse de 73 hectares, la surface bio a totalisé 314 hectares. Bon à savoir: en culture IP-Suisse, on ne répand ni fongicide ni insecticide alors qu'en culture bio, on s'abstient également de tout herbicide.

En raison des abondantes précipitations aux printemps 2024, les semis ont traîné et ont eu lieu par à-coups. Jusqu'à la fin mars, la semence a été répandue sur des terrains lourds et détrempés. Ce n'est qu'à la mi-avril que l'essentiel des semis ont pu être achevés dans des conditions favorables pendant deux jours consécutifs. La prochaine difficulté n'allait pas tarder avec l'apparition de nuisibles. L'altise n'a pas été trop envahissante, car l'humidité a entravé sa reproduction. En revanche, dans la plupart des cantons, les pucerons se sont montrés si agressifs au début du mois de mai que seule une autorisation spéciale pour un produit phytosanitaire a permis d'en venir à bout. Par conséquent, les rangs ne se sont fermés que relativement tard, ce qui est de mauvais augure pour la récolte. Sur certains champs, semés dans des conditions trop humides, les rangs ne se sont pas fermés du tout. Ce sont surtout les régions de Suisse orientale qui ont été affectées. Si les pucerons avaient été maîtrisés, dès le mois de juillet, les attaques des premières larves de charançon de la betterave sont apparues sur les tiges du feuillage. Même des régions épargnées jusqu'alors (vallée de l'Aar, plateau) ont observé le nuisible. Cela signifie que le charançon a migré de 100 à 125 km vers l'est en l'espace d'une année.

Au cours de l'année 2024, les betteraves présentaient un feuillage abondant avec de longues tiges. Les charançons s'y sont cantonnés et n'ont pas attaqué le tubercule. Finalement, vers la mi-été, les nuisances habituelles ont fait leur apparition. À la mi-août, sur de nombreux champs, le cercospora a affecté le feuillage qui s'est desséché, empêchant ainsi la photosynthèse. Les feuilles de repousse ont ensuite absorbé du sucre stocké dans les betteraves, ce qui s'est reflété dans l'abaissement de la teneur en sucre.

Malheureusement, plus de régions ont été affectées par le SBR (Syndrome de basse richesse). En l'absence de produits efficaces, il n'est toujours pas possible de combattre cette maladie. À l'avenir, il faudra se concentrer sur des variétés plus résistantes et une rotation des cultures appropriée afin de limiter les pertes de rendement et d'obtenir de meilleures teneurs en sucre.

Récolte

En dépit d'une croissance difficile, les sondages laissaient encore espérer de bons rendements. Hélas, cela n'a pas été confirmé dans la pratique. À la mi-août déjà, les cultivateurs expérimentés annonçaient au mieux une récolte moyenne. Le démarrage de la campagne s'est déroulé par temps sec comme prévu et dans de bonnes conditions. Une période humide a suivi à la mi-octobre, poussant les résidus terreux à la hausse. En novembre, les conditions se sont apaisées et la tare terre a diminué.

En Suisse romande, le rendement moyen de 68,2 tonnes par hectare de betteraves et une teneur en sucre de 14,3% était nettement inférieur aux valeurs moyennes. En Suisse orientale, le rendement

moyen était de 68,4 tonnes par hectare avec une teneur en sucre de 15,3%. Ce rendement est considéré comme très bas. La campagne bio a permis de récolter 12 470 tonnes de betteraves pour un rendement moyen de 40 tonnes par hectare. Le volume est comparable à celui de l'année 2023. Afin de faire tourner les fabriques d'Aarberg et de Frauenfeld à plein régime, des betteraves allemandes ont à nouveau été importées, dont 391 000 tonnes en qualité conventionnelle et 79 000 tonnes en qualité bio.

Transport

Pour l'essentiel, du chargement au déchargement et en passant par le transport, la logistique n'a pas présenté de difficultés majeures. Des interruptions passagères ont pu être immédiatement compensées. Grâce à la flexibilité et l'engagement de toutes les parties impliquées, les fabriques ont toujours été approvisionnées en betteraves. Les acteurs participant au transport par le rail ou par la route se sont acquittés de leur tâche avec brio. Concernant le transport par chemin de fer en Allemagne, la fiabilité a été sensiblement améliorée comparée avec l'année précédente. Nous saisissons l'occasion pour adresser nos remerciements à toutes les personnes impliquées.

« Les produits phytosanitaires ne doivent être utilisés que lorsque c'est nécessaire et être remplacés par des moyens écologiquement compatibles. »

Lukas Aebi
Directeur du service betteravier

		2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Surfaces cultivées						
Conventionnelles	ha	16 776	13 477	12 219	12 549	11 923
IP-Suisse	ha	974	2 769	3 441	3 630	4 557
Bio	ha	151	188	207	241	314
Total	ha	17 901	16 434	15 867	16 420	16 794

PRIX BAS ET RÉCOLTES INÉGALES

L'exercice sucrier 2024/2025 a été marqué par des prix internationaux au plus bas et des récoltes très inégales. Après les fortes fluctuations de prix de l'année d'avant, le marché international s'est calmé, toutefois, les prix ont continué d'évoluer à la baisse. Pour les producteurs et les transformateurs, l'incertitude était assortie d'une pression constante sur les marges.

Monde

Après que l'année précédente avait été marquée par El Niño, les conditions météorologiques se sont normalisées dans de grandes parties du monde. La production de sucre a légèrement récupéré pour atteindre 184 millions de tonnes. Après des pertes sensibles enregistrées l'année d'avant, les récoltes ont été meilleures, notamment en Thaïlande et en Inde. Le Brésil, le plus important producteur de sucre au monde, a pu stabiliser sa production.

Sur le marché international, le prix du sucre blanc a sensiblement baissé au cours de l'an pour atteindre un plancher sans précédent depuis plusieurs années. Cela s'explique par une grande disponibilité de sucre pour l'exportation, une détente sur les marchés énergétiques et une amélioration de la situation en termes d'approvisionnement.

Une autre constatation de l'exercice sucrier 2024/2025 était l'importance croissante accordée à la réduction de CO₂ dans le processus de production. Partout dans le monde, les transformateurs ont déployé des efforts pour abaisser la consommation d'énergie et décarboner les processus. Dans des pays producteurs importants comme le Brésil, l'Inde et l'UE, on a investi dans des équipements peu énergivores, recouru à de l'énergie renouvelable et cherché à mettre en place des systèmes logistiques durables. La décarbonation de la production de sucre devient désormais un facteur compétitif essentiel qui va probablement exercer une influence sur les

structures et les flux commerciaux au cours des années à venir. Simultanément, il est apparu que la réduction des émissions de CO₂ représente également un défi pour le monde agricole. La culture de canne à sucre et de betteraves sucrières est gourmande en surfaces et en énergie et les possibilités de limiter les émissions sont restreintes. Afin de progresser, des stratégies à long terme s'imposent, par exemple en améliorant l'utilisation du sol ou en affinant le recours aux engrais. La décarbonation de l'ensemble de la chaîne de création de valeur est une des tâches prioritaires pour les années à venir. Cultivé en Europe, le sucre de betteraves est souvent plus durable, avant tout à cause d'une consommation d'eau et d'une utilisation des sols plus parcimonieuses, de trajets plus courts et de meilleures conditions sociales. Aujourd'hui encore, le sucre suisse est cultivé de façon beaucoup plus durable que le sucre importé.

Europe

En Europe, la production de sucre de l'exercice 2024/2025 a été légèrement supérieure à celle de l'année précédente. Surtout en Pologne, en Allemagne du Nord et dans certaines parties d'Europe de l'Est des rendements supérieurs à la moyenne ont été atteints. En France et en Allemagne du Sud en revanche, des fortes précipitations et des maladies ont entraîné des pertes de qualité. Bien qu'inégale, la récolte était globalement un peu meilleure.

Dans l'UE, les prix ont chuté au fil de l'an, avant tout en raison d'une demande moins importante et de stocks abondants. Après une brève récupération au début de l'exercice, les prix ont entrepris une baisse continue et, fin septembre 2025, ils ont atteint un plancher sans précédent depuis plusieurs années. La faiblesse des prix a pesé sur l'ensemble des résultats de l'industrie sucrière européenne. Dans ces conditions, les fabriques de l'UE non plus ne peuvent pas produire du sucre de façon rentable. Certaines

fabriques en Allemagne ont pris une première mesure en appelant à limiter les surfaces cultivées. En revanche, la structure des coûts est restée problématique. Les prix de l'énergie, les salaires et les coûts logistiques sont demeurés élevés alors que les prix de vente cédaient du terrain. Dans le domaine politique, une nouvelle adaptation de la réglementation concernant le sucre ukrainien est intervenue en cours d'année. Les importations libres de droits de douane ont été remplacées par un système d'importation contingenté. L'accès au marché est resté possible, mais limité en termes de quantité.

Suisse

Pendant la campagne 2024/2025, 212 300 tonnes de sucre ont été produites, dont 11 000 tonnes de sucre bio. Le volume global des ventes de 226 000 tonnes était de 1,3 % supérieur à celui de l'exercice précédent. L'évolution du marché a été compliquée par plusieurs facteurs. La situation commerciale incertaine avec les USA a déstabilisé l'industrie agro-alimentaire exportatrice suisse. Les discussions autour des droits de douane et l'accès au marché ont dérégulé la planification de nombreux producteurs qui ont mis un frein à leurs activités exportatrices. Par ailleurs, plusieurs clients industriels sont passés du sucre suisse au sucre européen. L'abaissement en dessous de 50 % des exigences de sucre indigène pour arborer le label suisse permet d'utiliser plus de sucre importé. Il est regrettable que des produits puissent encore afficher la croix suisse bien qu'ils

ne contiennent plus que 40 % de sucre suisse. Pour Sucre Suisse SA, les perspectives se sont assombries au cours de l'exercice 2024/2025, d'une part en raison de la baisse des prix, d'autre part en raison de la concurrence accrue et de la réglementation «Swissness» qui met le sucre indigène sous pression. En revanche, les sucres issus d'une production plus écologique ont connu une évolution positive. Les ventes de sucre bio ont augmenté de 13 % et celles de sucre IP-Suisse ont progressé de 7 %.

« Les prix du marché mondial ont atteint un bas historique. Nous marquons des points avec une offre « sans-souci » auprès de nos clients. »

Jürg Burkhalter
Directeur des ventes et du marketing

Vente de sucre		2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Conventionnel	t	228 089	231 487	227 819	194 713	194 873
IP-Suisse	t	6 868	7 053	12 349	17 293	18 539
Bio	t	9 079	11 885	11 652	10 898	12 409
Total	t	244 036	250 425	251 820	222 904	225 821

LES FABRIQUES À AARBERG ET FRAUENFELD

Bien que parsemée de quelques difficultés, avec le recul, on peut considérer que la campagne 2024 a été un succès. La disponibilité des machines a été comparable avec celle des années précédentes.

Le taux de transformation moyen (tonnes de betteraves par jour) était en revanche légèrement inférieur à celui de l'année précédente, notamment à cause de la logistique ferroviaire instable en Allemagne et les qualités physiques des betteraves rendant la transformation plus difficile. Sur le plan des coûts, la situation énergétique s'est améliorée, les prix du gaz naturel et du courant électrique s'étant stabilisés. Une fois de plus, une météo particulièrement humide a compliqué l'arrachage au début de l'automne. Des champs non carrossables et des tas de betteraves pleines de terre ont compliqué le travail pendant tout le mois d'octobre.

Grâce au sens de l'anticipation et à la flexibilité des entreprises de transport, les deux fabriques ont tout

de même été approvisionnées avec suffisamment de betteraves. Au cours d'une longue campagne, environ 1,6 million de tonnes de betteraves ont été transformées, soit 7% de plus que l'année précédente. Il en a été produit 212 300 tonnes de sucre.

Le rendement moyen des betteraves conventionnelles suisses, y compris betteraves IP-Suisse, est de 68,3 tonnes de betteraves par hectare avec une teneur en sucre de 14,6%, c'est-à-dire un rendement de sucre rectifié de 8,61 tonnes de sucre par hectare.

« Après des années de prix élevés pour l'énergie, la situation s'est stabilisée. »

Steve Howe
Directeur des opérations

Production de sucre		2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Conventionnel	t	209 200	174 400	179 100	159 300	165 500
IP-Suisse	t	8 500	24 400	34 700	31 800	35 800
Bio	t	11 200	11 700	12 800	10 600	11 000
Total	t	228 900	210 500	226 600	201 700	212 300

Aarberg

Transformation des betteraves, production de sucre, fourrage

Au cours de la campagne de 87 jours, 752 500 tonnes de betteraves ont été transformées qui ont permis la production de 91 500 tonnes de sucre. Il convient d'y ajouter 31 000 tonnes de mélasse. La pulpe pressée mélassée a représenté 128 000 tonnes, dont 64 000 tonnes ont été commercialisées en vrac et 36 000 tonnes compactées en balles sur nos propres installations. En outre, la production de pulpe déshydratée a représenté 9 900 tonnes et 750 tonnes de mélasse ont permis d'extraire 100 000 litres d'éthanol de la plus haute qualité.

Énergie, produits auxiliaires et élimination

La production d'énergie de la centrale à bois d'Aarberg est très efficace. Au cours de l'exercice 2024/2025, la production de vapeur neutre en termes de CO₂ était de 55 GWh, soit 3 GWh de plus que l'année d'avant. Cette année à nouveau, la campagne de jus vert a été entièrement réalisée avec de la vapeur en provenance de la centrale. L'approvisionnement en chaleur interne et externe de la fabrique a également été assuré par de l'eau chaude de la centrale. Le traitement du biogaz est stable et le volume injecté dans le réseau correspond aux attentes. Au total, 6,9 GWh ont été injectées dans le réseau de gaz naturel, dont 0,5 GWh provenant d'autres substrats. Pour la calcination du calcaire, du charbon cokéfié de la centrale à bois de Frauenfeld (Bioénergie Frauenfeld) a été nouvellement utilisé. Avec la vapeur de la centrale, il a été possible de produire 2 600 tonnes de sucre neutre en termes de CO₂ (Scope 1 et 2).

Technique et investissements

Cette année à nouveau, plusieurs innovations ont pu être mises en œuvre. Ainsi, la deuxième étape de l'installation photovoltaïque (390 kWhp) a été réalisée. Deux évaporateurs ont été remplacés et la transformation d'une chaudière à haute pression a été achevée en vue de la campagne 2025/2026.

Frauenfeld

Transformation des betteraves, production de sucre, fourrage

Au cours de la campagne de 112 jours, 857 000 tonnes de betteraves ont permis de produire 120 800 tonnes de sucre. Cette année, 391 000 tonnes de betteraves conventionnelles en provenance d'Allemagne ont été livrées à la fabrique. En termes de volume et de qualité, la production bio a été particulièrement réjouissante: 92 000 tonnes de betteraves bio ont permis de produire 11 000 tonnes de sucre bio. Ajoutons-y 28 000 tonnes de mélasse et 75 000 tonnes de pulpe mélassée. Des balles ont été confectionnées à partir de 34 600 tonnes de pulpe pressée et 13 000 tonnes ont servi la production de pulpe déshydratée. Le volume de pulpe pressée, non compactée représente 567 tonnes.

Énergie, produits auxiliaires et élimination

Dans la fabrique de Frauenfeld, la consommation d'énergie de l'exercice est au niveau de la moyenne sur cinq ans. Les coûts par kilowattheure ont baissé par rapport à l'année précédente. Frauenfeld utilise comme combustible uniquement du gaz naturel. La production d'électricité a été constante et la turbine à vapeur a été en service en permanence pendant toute la campagne. La consommation de produits auxiliaires a correspondu à la moyenne. Avec 25 900 tonnes, le volume de terre issu du lavage s'est également situé dans la moyenne. La station d'épuration propre à l'entreprise a travaillé sans accroc et le volume de biogaz de 5,8 GWh produit ainsi a été injecté dans le réseau local, permettant d'alimenter environ 400 ménages dans les quartiers de Frauenfeld.

Technique et investissements

La construction du séchoir à basse température a pu être achevée. Il est destiné à remplacer le séchoir à haute température très énergivore dès la campagne 2025/2026 et à contribuer à l'amélioration du bilan CO₂.



PRODUCTION D'ÉTHANOL, RENTABILITÉ EN HAUSSE

Pour l'exercice 2024/2025, nous avons convenu avec notre distributeur Alcosuisse de livrer environ 100 000 litres d'éthanol. Alcosuisse le commercialise essentiellement auprès de fabricants de boissons et de spiritueux. L'éthanol peut également être utilisé dans la cosmétique ou le domaine des soins de santé.

Afin d'optimiser les adaptations techniques sur l'installation, plusieurs paramètres ont fait l'objet de nouveaux réglages. Pour cette raison, il n'a pas été possible de produire de l'éthanol en qualité F1 dès le début. Dans un premier temps, il a fallu se contenter de 2950 litres en qualité F2. Après de nouveaux ajustements et une meilleure compréhension du fonctionnement de l'ensemble de l'installation, il a été possible de produire la quantité voulue – environ 96 000 litres – d'éthanol de première qualité. Dans ce contexte, la collaboration de longue date avec le fabricant Frilli a été un avantage.

Il a aussi été possible d'améliorer l'efficacité de la productivité. Grâce à une bonne planification, une formation intensive et une organisation judicieuse, il a été possible de faire tourner l'installation avec une seule personne. L'engagement et les savoir-faire des collaborateurs en charge de la production d'éthanol ont permis d'augmenter la productivité et la rentabilité.

« 100 000 litres d'éthanol suisse de première qualité – cela aussi vient de la betterave. »

Luis Signer
Directeur du Développement des affaires

VOLUME RECORD DE BALLES DE PULPE

Comme chaque année, la demande de pulpe de betteraves dépend de la situation fourragère des agriculteurs et des agricultrices. Si nos clients produisent beaucoup de fourrage eux-mêmes, la demande de pulpe de betteraves est moindre et inversement.

Pour nos clients, l'exercice écoulé a été difficile concernant le fourrage. En raison des fréquentes précipitations, le foin n'a pu être engrangé que très tard. La qualité en a pâti. Dans ce genre de situation, nos produits mélassés et les balles de pulpe sont un complément idéal. D'une part, nous avons vendu beaucoup de mélasse fourragère permettant de rendre le propre fourrage plus goûteux. D'autre part, la pulpe en balles peut être mélangée au fourrage de moindre qualité.

Par la suite, nous avons pu vendre une quantité record de balles de pulpe. Il aurait d'ailleurs été possible d'en vendre plus, mais il manquait de la matière première. Selon notre appréciation, la demande de fourrage conventionnel et de fourrage bio est très bonne.

Avec la mise en service du nouveau site de stockage à Aarberg, nous disposons maintenant sur les deux

sites de conditions optimales pour le stockage de la pulpe pressée en vrac. Cela nous permet de garantir que ce fourrage périssable soit livré en temps utile. Les plus grandes capacités de stockage permettent d'être plus flexible et de supprimer l'attente pour la vente sur place. L'investissement a aussi valu la peine financièrement. La quantité de réclamations a sensiblement diminué et le système « premier arrivé, premier servi » est efficacement mis en œuvre.

« Le nouveau séchoir à basse température permet de déshydrater la pulpe de façon encore plus écologique. »

Sandro Kocher
Directeur du service de fourrages

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES INTÉRESSANTES ET VARIÉES

À la fin de l'exercice sous revue, Sucre Suisse SA employait 260 personnes et 30 apprenties et apprentis. C'est un peu plus que l'année précédente, notamment aussi parce que le jour de référence, moins de postes étaient vacants. Les efforts en vue de consolider la marque employeur commencent à porter leurs fruits et nous avons pu embaucher de nouvelles personnes qualifiées.

Nos emplois dans la production de sucre sont attrayants et exigeants et ils revêtent un caractère exclusif, car certaines qualifications ne peuvent être acquises que chez nous. La convention collective révisée en collaboration avec Unia et la Société des employés de commerce Berne est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2025.

La relève aussi est assurée. Sur les deux sites, Sucre Suisse SA forme des jeunes personnes (CFC/AFP) dans plusieurs métiers, par exemple des installateurs électriciens (H/F), polymécaniciens (H/F), employés de commerce (H/F) ou logisticiens (H/F).

Marque employeur / Employer Branding

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons mis l'accent sur la deuxième participation au Salon de la formation professionnelle (BAM) à Berne. En paral-

lèle, d'autres mesures ont également été déployées. Les images et les films produits au cours des années précédentes sont utilisés de manière ciblée sur les réseaux sociaux et sur des imprimés, dans le cadre de salons ou sur le site web.

En tant qu'entreprise employeuse, Sucre Suisse SA a beaucoup à offrir, notamment en proposant des activités intéressantes et très diverses. Il s'agit de mieux le faire savoir à l'extérieur.

Pérennité sociale

En comparaison internationale, Sucre Suisse SA propose des conditions d'emploi nettement supérieures à celles des fabriques dans les pays moins avancés. Si ces mesures ont leur prix, elles sont indispensables pour garantir une pérennité sociale robuste.

La formation et le perfectionnement des collaborateurs sont des objectifs stratégiques de Sucre Suisse SA et s'avèrent bénéfique à long terme. Nous soutenons les collaborateurs dans leurs efforts pour atteindre un niveau de formation optimal. Les formations et les perfectionnements sont proposés à tous les niveaux hiérarchiques et sont accessibles à l'ensemble des collaborateurs.

	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
ETP ¹	216	219	242	237	239
Collaboratrices/collaborateurs ¹	239	242	263	262	260
Apprenties/apprentis	27	25	28	28	30
Femmes/hommes ²	21 % 79 %	19 % 81 %	17 % 83 %	18 % 82 %	17 % 83 %

¹ Contrats en cours le 30.9, sans les apprenties et apprentis

² Sans apprenties et apprentis

Cela encourage la motivation, mais c’est également perçu comme une reconnaissance. Au cours de l’exercice, 3400 heures de travail (année précédente 2600) ont été consacrées à la formation et au perfectionnement externes. Après un recul l’année précédente, les formations sont réparties à la hausse. En collaboration avec le consultant social Proitera, une sensibilisation au sujet de la protection de l’intégrité personnelle a été réalisée à tous les niveaux de la direction, y compris les formatrices et formateurs professionnels.

« Sur le marché du travail, notre image rencontre un écho positif. Pour le moment, peu de postes sont à pourvoir. »

Marc Spring
Directeur des ressources humaines



SUCRE SUISSE ENCORE PLUS DURABLE

Chez Sucre Suisse SA, la durabilité occupe une place centrale. Ce n’est qu’en investissant systématiquement dans la durabilité que nous pourrions préserver la valeur du sucre suisse à long terme et répondre aux attentes des acheteurs et de la société. Au cours de l’exercice écoulé, de nouveaux progrès ont été enregistrés dans divers domaines.

Exploitation

Sur nos sites de production, notre engagement en faveur des objectifs validés dans le cadre de la Science Based Targets initiative (SBTi) a été systématiquement poursuivi. Ainsi, les émissions ont encore pu être réduites par rapport à l’année de référence de 2020, la diminution totale étant aujourd’hui de 31 %.

Avec d’autres mesures, par exemple la mise en service du nouveau séchoir à basse température prévu pour la campagne 2025/2026 à Frauenfeld, des réductions importantes supplémentaires pourront être atteintes au cours des années à venir.

Agriculture

La part de betteraves cultivées en renonçant à l’utilisation de produits phytosanitaires augmente régulièrement et a atteint tout juste 50 % au cours de l’exercice écoulé. Ainsi, les planteuses et les planteurs apportent une contribution importante pour la protection de la biodiversité.

Simultanément, il faut tenter de stabiliser les rendements, en dépit du développement de cultures extensives. Dans ce contexte, le Centre betteravier suisse (CBS) en collaboration avec IP-Suisse et Ricola

SA, a lancé une série d’essais pour promouvoir des méthodes alternatives de protection des plantes.

Outre la protection de la biodiversité, la réduction des gaz à effet de serre dans l’agriculture est une préoccupation centrale de Sucre Suisse SA. L’engagement de l’entreprise dans le cadre de l’initiative AgroImpact a été poursuivi et au cours de la campagne écoulée, de premières betteraves issues de ce projet ont pu être transformées et les planteurs ont reçu les primes correspondantes.

En même temps, Sucre Suisse SA a commencé à enregistrer le bilan de gaz à effet de serre de près de 300 exploitations à l’aide du World Climate Farm Tool. Ces données fourniront une base pour les prochains développements de nos activités dans la protection climatique agricole.

« Nous cherchons à abaisser systématiquement les émissions de CO₂. »

Andrea Rota
Directeur de la durabilité

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE HALLE DE STOCKAGE DE FOURRAGE

La SA des Domaines agricoles a été fondée afin d'assurer un approvisionnement suffisant en betteraves de la sucrerie d'Aarberg. En 1975, l'entreprise a été transformée en Société anonyme. Entretiens, elle s'est beaucoup développée et a diversifié ses activités.

La SA des Domaines agricoles teste de nouvelles approches pour diverses cultures végétales (betteraves, maïs, blé, pommes de terre). L'objectif est d'adapter la production agricole en Suisse au changement climatique. En parallèle, la SA produit des semences indigènes aux premières étapes de multiplication à grande échelle, afin de garantir l'autosuffisance alimentaire de la Suisse et de mettre diverses variétés de semence céréalière à disposition de toutes les régions du pays. Un autre champ d'activité de la SA est la production de lait à haut niveau avec des installations modernes (robots de traite) et un troupeau laitier reconnu (élevage).

Hélas, un important incendie a assombri l'année 2024. En raison de ce tragique événement, le conseil d'administration de la SA a décidé de ne pas verser de dividendes cette année. D'importants moyens ont

dû être mobilisés pour maîtriser la situation. Un bâtiment annexe de l'écurie a été préservé des flammes grâce à l'interruption du trafic ferroviaire par les CFF, qui a permis aux sapeurs-pompiers du Nord vaudois d'intervenir rapidement. Aujourd'hui, nous portons le regard sur la construction d'une nouvelle halle de stockage de fourrage. Ce nouveau bâtiment nous permettra d'y abriter la totalité de nos besoins en fourrage de base, qu'il s'agisse de foin ou de paille.

Sur le site d'Avenches, le projet de rénovation de la halle de réception des céréales avance. La conception du système de stockage est décidée et des appels d'offre sont en cours. La porcherie est maintenue à Payerne avec un changement important dans la mesure où depuis le 1^{er} mars 2025, elle est louée au principal acheteur des porcs. Cette solution permet à la SA de placer des spécialistes à la tête de l'élevage porcin.

STANDARDS DE DURABILITÉ MAXIMUM

La société Ricoter Préparation de terres SA a été fondée au début des années 1980 dans l'idée de valoriser intégralement la betterave et les sous-produits afférents lors de la transformation par Sucre Suisse SA. La terre résiduelle qui adhère aux tubercules est apprêtée sur les sites de Frauenfeld et d'Aarberg et vendue comme terreau de jardin de qualité. Aujourd'hui, l'entreprise emploie sur les deux sites une cinquantaine de personnes.

Les principales matières premières pour la production de terreau sont de la terre, du compost d'écorces et de jardin ainsi que des fibres de bois. Ces matériaux proviennent pour l'essentiel de Suisse. La terre est issue du lavage des betteraves dans les sucreries, le compost d'écorce provient de scieries, le compost de jardin du recyclage de déchets végétaux et la fibre de bois est confectionnée à partir de bois résiduel de forêts suisses. Elle remplace avantageusement la tourbe.

Ces matériaux sont mélangés avec un grand nombre de sous-produits de l'industrie forestière et agroalimentaire pour en confectionner des substrats régionaux exempts de tourbe. La matière première étant acquise à proximité, cela permet d'éviter de longs trajets et de ménager ainsi l'environnement.

La durabilité, pilier de base de la production
Pour Ricoter, durabilité et innovation sont les maîtres mots qui président à la production de terreau. Une grande partie du courant électrique nécessaire est issu d'installations photovoltaïques propres, ce qui allège le bilan environnemental. Ricoter a été une des premières entreprises européennes à recevoir le label Horticert qui certifie le respect des normes les plus strictes en termes de durabilité dans le domaine des substrats. Ainsi, Ricoter endosse le rôle de précurseur dans le développement écologique de produits terreux européens et crée de nouvelles références pour une production écologique, exempte de tourbe et de coco et ménageant les ressources.

Les sucreries utilisent de la chaux du Jura pour la purification du jus vert. Elle est revalorisée pour fabriquer de la chaux d'Aarberg, un engrais idéal pour une agriculture respectueuse de l'environnement et pour la culture maraîchère.

Ventes de terre		2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Terre	m³	315 000	290 000	295 000	290 000	295 000

LA FAIBLESSE DU PRIX DU SUCRE NOUS INQUIÈTE

En comparaison avec l'année précédente, l'exercice 2024/2025 boucle plus favorablement en ce qui concerne la production. Avec 212 000 tonnes de sucre de qualité, la transformation est supérieure de 10 000 tonnes par rapport à celle de l'année d'avant.

La consommation de sucre par tête continue de reculer légèrement en Suisse. De nombreux produits alimentaires suisses sont destinés à l'exportation (chocolat, biscuits, douceurs). Sucre Suisse SA se porte bien quand l'industrie alimentaire suisse va bien.

En légère augmentation, le volume des ventes a passé à 225 800 tonnes. Après des années pendant lesquelles les prix du sucre dépassaient parfois les 1000 francs la tonne, ils ont sensiblement baissé depuis. Si l'essentiel des contrats prévus pour l'exercice 2025/2026 ont pu être conclus, les prix ont été revus à la baisse.

La hausse des importations de sucre étranger continue de mettre Sucre Suisse SA sous pression. Pour la première fois, nous ressentons les conséquences de l'abaissement de la limite de 50 % de sucre indigène permettant l'indication de provenance suisse. Les clients n'utilisent plus que 40 % de sucre suisse (précédemment 80 %) et peuvent malgré tout arborer la croix suisse. Ce développement nous inquiète. La bonne récolte de cette année contribuera à relever le taux d'approvisionnement indigène calculé à partir de la moyenne sur trois ans, permettant probablement de dépasser ainsi la barre de 50 %.

La campagne 2024 s'est définitivement achevée le 2 janvier 2025 vers 22 h à Frauenfeld. À Aarberg, les machines avaient déjà été arrêtées le 21 décembre

2024. Au total, 1,6 million de tonnes de betteraves ont été transformées, soit 104 000 tonnes de plus que l'année précédente. En Suisse, 1,12 million de tonnes de betteraves conventionnelles présentant une teneur en sucre moyenne de 14,6 % ont été récoltées sur 16 480 hectares. Le rendement sucrier par hectare était de 8,6 tonnes.

Les troubles politiques internationaux demeurent. Le marché semble s'accoutumer à l'instabilité, ce qui exerce une pression sur les prix du sucre. Il convient d'y ajouter les volumes importants produits par les plus grands pays producteurs tels que le Brésil ou l'Inde qui, motivés par les prix élevés du passé, ont favorisé le sucre plutôt que l'éthanol. Un excédent mondial en a résulté qui a entraîné la baisse des prix.

Sur le plan sociétal, plusieurs tendances se dessinent. Le thème de la sécurité reprend de l'importance. Pour nous, cela peut se référer à la sécurité de l'emploi, mais aussi à la sécurité des produits alimentaires en termes d'hygiène. Plusieurs audits, internes et externes, ont mis quelques lacunes en évidence et recommandé diverses améliorations sur nos installations ainsi que la révision de certains processus. Nous nous y sommes attelés sans tarder.

Conformément à une gestion d'entreprise prudente et en dépit de rendements fragiles, Sucre Suisse continue d'investir dans ses équipements et des projets d'avenir. Dans le domaine de la durabilité écologique, la mise en service du séchoir à basse température à Frauenfeld représente un pas important permettant la réduction de CO₂.

Avec les deux centrales à bois, le bilan écologique de Sucre Suisse SA est très réjouissant pour les domaines Scope 1 et 2. La réduction du CO₂ dans la

production agricole représente un défi de taille, et par conséquent, un champ d'activité important pour la recherche et le développement. Une partie de notre clientèle exige des améliorations supplémentaires. Conjointement avec les partenaires du secteur agricole, comme l'Union suisse des paysans ou la Fédération suisse des betteraviers, nous ne ménageons pas nos efforts pour améliorer la situation. Le casse-tête sera cependant de traduire des investissements supplémentaires en valeur ajoutée commerciale.

Concernant le risque le plus important à long terme, le manque de surfaces, la détente se prolonge. Après plusieurs hausses au cours des années passées, l'état de 17 500 hectares en 2025 était très réjouissant. Malgré tout, il faut rester vigilant, notamment en regard des maladies et des ravageurs. Les limitations récurrentes concernant les produits phytosanitaires augmentent la pression. La filière du sucre a intérêt à poursuivre sa collaboration avec des partenaires tels que la HAFL ou Agroscope. L'objectif n'est pas de supprimer les produits phytosanitaires, mais de les remplacer par des solutions plus écologiques, car il y aura toujours des maladies. Des efforts de recherche permanents sont nécessaires. Une protection appropriée pour préserver les rendements est indispensable.

« Du sucre suisse dans les produits alimentaires suisses, telle est notre exigence. »

Oliver Nussli
Directeur général

COMPTES
ANNUELS

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2025

en 1000 francs

Actif	Notes explicatives	30.9.2025	30.9.2024
Liquidités	1	92 006	88 797
Créances résultant de ventes et de prestations de service	2	23 818	32 102
Autres créances à court terme	3	8 568	2 351
Stocks	4	41 211	47 040
Comptes de régularisation actif		2 492	1 088
Actif circulant		168 096	171 378
Immobilisations financières	5	13 655	12 594
Participations	Informations diverses	19 948	20 653
Immobilisations corporelles	6	69 452	65 863
Actif immobilisé		103 056	99 110
Total de l'actif		271 152	270 488
Passif			
Dettes résultant d'achats et de prestations de service	7	3 267	5 424
Dettes portant intérêt à court terme		4 276	3 219
Comptes de régularisation passifs	8	28 754	27 943
Dettes à court terme		36 298	36 585
Dettes portant intérêt à long terme	9	10 500	10 500
Provisions	10	122 086	120 745
Dettes à long terme		132 586	131 245
Fonds étrangers		168 883	167 831
Capital-actions	11	17 040	17 040
Réserves légales issues du bénéfice		4 161	3 929
• Réserves légales		4 140	3 908
• Réserve pour actions propres (sociétés affiliées)		21	21
Réserve facultative selon décision		82 145	78 219
Bénéfice de l'exercice		99	4 636
Participations propres au capital		-1 176	-1 167
Fonds propres		102 269	102 658
Total du passif		271 152	270 488

COMPTE DE PROFITS ET PERTES 2024/2025

en 1000 francs

Produits	Notes explicatives	2024/25	2023/24
Produits résultant des ventes et des prestations de service		234 670	294 682
Variations de stocks des produits non finis et finis		-9 062	-8 739
Autres produits		9 008	8 753
Produits nets résultant des ventes et des prestations de service		234 616	294 696
Charges			
Betteraves		-88 734	-95 562
Transports, énergie, élimination des déchets		-59 849	-56 818
Autres charges de marchandises et matériels		-19 425	-47 329
Total des charges de marchandises et matériels		-168 008	-199 709
Bénéfice brut		66 609	94 986
Charges de personnel		-34 816	-34 493
Autres charges d'exploitation		-15 603	-15 937
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts amortissements et corrections de valeur (EBITDA)		16 190	44 556
Amortissements et rectifications de valeur sur les positions de l'actif immobilisé		-17 158	-27 187
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)		-968	17 369
Charges financières		-272	-360
Produits financiers		2 204	1 707
Résultat d'exploitation avant impôts		964	18 717
Charges extraordinaires uniques ou apériodiques	12	-800	-12 850
Produits extraordinaires uniques ou apériodiques	13	0	468
Bénéfice avant impôts (EBT)		164	6 334
Impôts directs		-66	-1 698
Bénéfice de l'exercice		99	4 636

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE 2024/2025

en 1000 francs

	2024/25	2023/24
Bénéfice de l'exercice	99	4 636
Amortissements / corrections de valeur capital investi	17 158	27 187
Modification provisions	1 340	12 650
Gains sur vente de biens immobiliers	0	-410
Cash-flow	18 597	44 063
Modification créances / comptes de régularisation actifs	663	1 631
Modification stocks	5 829	-2 875
Modification dettes / comptes de régularisation passifs	-301	18 474
Modification du fonds de roulement	6 191	17 230
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	24 788	61 294
Investissements immobilisations financières / participations	-1 246	-2 529
Investissements immobilisations corporelles	-19 858	-25 013
Désinvestissements immobilisations corporelles	0	439
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-21 104	-27 103
Achat d'actions propres	-9	-22
Dividendes	-465	-465
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-474	-487
Liquidités au 1.10	88 797	55 093
Modification des liquidités	3 210	33 704
Liquidités au 30.9	92 006	88 797
Cash-flow disponible	3 684	34 191

EMPLOI DU BÉNÉFICE

	en 1000 francs	
Propositions à l'assemblée générale	30.9.2025	30.9.2024
Bénéfice annuel	99	4 636
Capital-actions ayant droit à un dividende		
Capital-actions	17 040	17 040
dont actions propres	-1 090	-1 086
Capital-actions ayant droit à un dividende	15 950	15 954
Emploi du bénéfice au bilan		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	5	232
Versement d'un dividende de 3 % (0 %)	0	479
Attribution de réserves selon décision	94	3 925
Total	99	4 636

DIVIDENDES

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de ne pas verser de dividende.

Frauenfeld, le 12 décembre 2025

Au nom du conseil d'administration :

Le président : Andreas Blank

Le secrétaire : Oliver Nussli,
directeur général

ANNEXE: PRINCIPES

Principes généraux d'évaluation

Les comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse sur la comptabilité (32^e titre du Code des obligations). Les importants principes généraux d'évaluation appliqués qui ne sont pas dictés par la loi sont décrits ci-dessous. Or, il est impératif de saisir toute opportunité de constitution ou de dissolution de réserves latentes contribuant à assurer la prospérité de l'entreprise.

Liquidités et créances

Les liquidités et les créances figurent au bilan à leur valeur nominale. Des corrections de valeur ont été constituées pour tenir compte des risques d'insolvabilité.

Stocks

- Les stocks sont évalués comme suit:
- Matières premières et marchandises commerciales au prix de revient payé, voire aux coûts de fabrication ou à la valeur de marché, si celle-là est inférieure.
 - Produits semi-finis et finis aux coûts de fabrication ou à la valeur de marché, si celle-là est inférieure.
 - Les valeurs d'inventaire sont diminuées des corrections de valeur économiquement nécessaires ainsi que fiscalement admises.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées aux prix d'acquisition ou à la valeur de marché, lorsque celle-là est inférieure.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées aux coûts d'acquisition diminués des amortissements cumulés.

Fonds étrangers

Les dettes figurent au bilan à leur montant nominal. Des provisions appropriées ont été constituées pour couvrir des engagements incertains et des risques apparents.

Leasing

Les actifs de leasing financier sont activés et amortis, et les dettes sont comptabilisées et remboursées. Les intérêts sont comptabilisés comme frais financiers.

Actions propres

Les actions propres sont inscrites au bilan au prix d'acquisition dans «participations propres au capital».

INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE PROFITS ET PERTES

- 1

Liquidités

Le 30.9.2025, les liquidités représentent CHF 92,0 millions (année précédente CHF 88,8 millions). Ces moyens seront utilisés entre autres pour l’indemnisation des betteraves.
- 2

Créances résultant de ventes et de prestations de service

Cette rubrique contient les créances envers différents clients. Les créances figurent au bilan à leur valeur nominale après déduction d’un ducroire de CHF 1,9 million (année précédente CHF 1,9 million). À la date de clôture du bilan, les créances relatives à des participations s’élevaient à CHF 0,5 million (année précédente CHF 0,4 million).
- 3

Autres créances à court terme

À la date de clôture du bilan, il n’existait pas de créance du compte courant relative à des participations (année précédente CHF 0,0 million).
- 4

Stocks

Au cours de l’exercice, les valeurs des stocks ont diminué à CHF 26,6 millions (année précédente CHF 34,7 millions), avant tout en ce qui concerne le sucre. En raison de son début précoce, les coûts encourus pour la nouvelle campagne s’élevaient à CHF 14,6 millions (année précédente CHF 12,4 millions).
- 5

Immobilisations financières

Au cours de l’exercice, les immobilisations financières ont augmenté de CHF 1,1 million pour atteindre CHF 13,7 millions. CHF 12,4 millions concernent des participations (année précédente CHF 12,4 millions), dont CHF 1,4 million (année précédente CHF 0,0 million) avec cession de rang.
- 6

Immobilisations corporelles

Des investissements pour un montant de CHF 19,9 millions (année précédente CHF 25,0 millions) ont été réalisés au cours de l’exercice 2024/2025. Après amortissements de CHF 16,3 millions (année précédente CHF 19,7 millions), la valeur résiduelle des immobilisations corporelles est de CHF 69,5 millions (année précédente CHF 65,9 millions). Des immobilisations corporelles relatives à des constructions ont représenté CHF 6,2 millions (année précédente CHF 14,6 millions).
- 7

Dettes résultant d’achats et de prestations de service

À la date de clôture du bilan, il ne subsistait aucun engagement relatif à des participations (année précédente CHF 0,0 million).
- 8

Compte de régularisation passifs

La régularisation de CHF 28,8 millions (année précédente CHF 27,9 millions) concerne avant tout les coûts de la nouvelle campagne et le solde des vacances et heures supplémentaires non perçues.

- 9

Dettes financières à long terme

Les prêts à la société SA des Domaines agricoles de la SRA se chiffrent à CHF 10,5 millions, dont CHF 10,5 millions arrivent à échéance dans moins de cinq ans.
- 10

Provisions

en 1000 francs

	30.9.2025	30.9.2024
Restructuration du régime sucrier	26 928	26 528
Diverses provisions imposées fiscalement	73 175	69 175
Provisions non imposées fiscalement	21 982	25 042
Total	122 086	120 745

Au cours de l’exercice sous revue, CHF 0,4 million (année précédente CHF 7,1 millions) ont été attribués à la réserve pour la restructuration du régime sucrier.
- 11

Capital-actions

Le capital-actions de la société de CHF 17 040 000 est divisé en 1704 000 actions nominatives d’une valeur de CHF 10.
- 12

Charges extraordinaires uniques ou apériodiques

	2024/25	2023/24
Constitution de provisions	800	12 850
Charge extraordinaire	0	0
Total	800	12 850
- 13

Produits extraordinaires uniques ou apériodiques

	2024/25	2023/24
Dissolution de provisions	0	0
Produits extraordinaires	0	468
Total	0	468

INFORMATIONS
COMPLÉMENTAIRES

en 1000 francs				
			30.9.2025	30.9.2024
Actifs mis en gage / actifs sous réserve de propriété				
Stocks obligatoires			1 113	1 022
Total			1 113	1 022
Participations importantes				
Entreprise, siège, but			nom.	nom.
	quote-part en % capital/voix	capital de la société	participation au capital	participation au capital
SA des Domaines agricoles de la SRA, Aarberg (direct)	60,6	1 020	618	607
Centrale à bois Aarberg SA, Aarberg (direct)	33,3	15 000	5 000	5 000
Ricoter Préparation de terres SA, Aarberg (direct)	100,0	4 000	4 000	4 000
Bioenergie Frauenfeld AG, Frauenfeld (direct)	50,0	13 203	6 602	6 602
Deltaflor Sàrl, Kehl (DE) (indirect)	100,0	(en 1000 euros) 100	100	100
Actions propres			nombre	nombre
État au 1.10			108 562	107 652
Achats			480	910
État au 30.9			109 042	108 562

Engagements conditionnels
Les engagements conditionnels se montent à CHF 0,3 million (année précédente CHF 0,3 million).

Siège de l'entreprise
Le siège de l'entreprise se trouve à Frauenfeld.

Nombre de collaboratrices et collaborateurs
En moyenne annuelle, le nombre d'emplois à plein temps était de 262 (année précédente 263).

Honoraires de l'organe de révision
Pour cet exercice, les honoraires de l'organe de révision ont représenté CHF 42 500 (année précédente CHF 42 500).

Événements importants survenus après la date de clôture
Le dimanche 23 novembre 2025, la production de sucre sur le site de Frauenfeld a été arrêtée en raison d'une avarie sur le four à chaux. Des solutions pour la transformation des betteraves non encore livrées sont en train d'être mises sur pied. Les conséquences financières ne peuvent pas encore être estimées au moment du boucllement des comptes 2024/2025.

RAPPORT DE L'ORGANE
DE RÉVISION



Rapport de l'organe de révision
à l'assemblée générale de
Sucre Suisse SA, Frauenfeld

Frauenfeld, le 12 décembre 2025

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Sucre Suisse SA, comprenant le bilan au 30 septembre 2025, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables (pages 28 à 36).

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PROVIDA Wirtschaftsprüfung AG



Christoph Kranich
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Oliver Tschirren
Expert-réviseur agréé

COMPTES
CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ
AU 30 SEPTEMBRE 2025

en 1000 francs

Actif	Notes explicatives	30.9.2025	30.9.2024
Liquidités		123 688	117 949
Créances résultant de ventes et de prestations de service		27 003	34 802
Autres créances à court terme		9 540	2 997
Stocks		48 500	54 821
Comptes de régularisation actifs		4 240	3 998
Actif circulant		212 970	214 567
Immobilisations financières		19 508	16 357
Participations		5 630	7 264
Immobilisations corporelles		104 500	98 938
Immobilisations incorporelles		26	34
Actif immobilisé		129 663	122 592
Total de l'actif		342 634	337 159
Passif			
Dettes résultant d'achats et de prestations de service		5 458	8 365
Autres dettes à court terme		4 473	3 541
Comptes de régularisation passifs		36 021	33 080
Fonds étrangers à court terme		45 952	44 986
Dettes portant intérêt à long terme		15 500	15 500
Provisions	1	132 927	131 267
Fonds étrangers à long terme		148 427	146 767
Fonds étrangers		194 380	191 753
Minoritaires		3 264	3 647
Capital-actions		17 040	17 040
Réserves légales de capital		1 836	1 836
Réserves légales provenant du bénéfice		5 561	5 329
Réserves facultatives provenant du bénéfice		121 763	118 755
• Réserves selon décision / report du bénéfice		117 958	105 329
• Bénéfice annuel		3 805	13 426
Part de fonds propres		-1 211	-1 201
Total des fonds propres		144 990	141 759
Total du passif		342 634	337 159

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

CONSOLIDÉ 2024/2025

	en 1000 francs	
	2024/25	2023/24
Produits d'exploitation		
Produits résultant des ventes et des prestations de service	297 465	356 589
Variation de stocks des produits non finis et finis	-9 380	-9 350
Autres produits d'exploitation	7 486	6 888
Produits nets résultant des ventes et des prestations de service	295 571	354 127
Charges		
Betteraves	-88 734	-95 562
Produits de terres, approvisionnement d'écorces	-18 155	-17 612
Transports, énergie, élimination des déchets	-65 379	-62 004
Autres charges de marchandises et de matières	-30 920	-58 035
Charges de matières et de marchandises	-203 188	-233 213
Charges de personnel	-42 938	-42 819
Autres charges d'exploitation	-22 033	-22 098
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts amortissements et corrections de valeur (EBITDA)	27 411	55 997
Amortissements et ajustements de valeurs sur les actifs immobilisés	-21 015	-26 958
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)	6 397	29 040
Charges financières	-1 998	-2 445
Produits financiers	1 596	1 091
Résultat d'exploitation avant impôts	5 995	27 686
Charges hors exploitation	0	0
Produits hors exploitation	27	6
Bénéfice avant impôts	6 022	27 691
Charges extraordinaires uniques ou apériodiques	-2 997	-12 863
Produits extraordinaires uniques ou apériodiques	1 953	1 511
Bénéfice avant impôts	4 979	16 340
Impôts directs	-1 238	-2 824
Bénéfice avant minoritaires	3 740	13 516
Part des minoritaires au bénéfice	65	-89
Bénéfice après minoritaires	3 805	13 426

FLUX DE TRÉSORERIE

CONSOLIDÉ 2024/2025

	en 1000 francs	
	2024/25	2023/24
Bénéfice	3 805	13 426
Amortissements / corrections de valeur capital investi	21 015	26 958
Modification provisions / corrections de valeur participations	3 294	14 986
Bénéfice sur vente d'actifs immobilisés	-384	-658
Part variable liée au résultat des minoritaires	-65	89
Cash-flow	27 666	54 802
Modification créances / comptes de régularisation actifs	1 015	1 191
Modification stocks	6 321	-2 028
Modification dettes / comptes de régularisation passifs	953	18 211
Modification du fonds de roulement	8 289	17 374
Flux de fonds liés aux opérations d'exploitation	35 955	72 177
Investissements immobilisations financières / participations	-3 187	-2 636
Désinvestissements immobilisations financières	0	0
Investissements immobilisations corporelles	-27 374	-33 750
Désinvestissements immobilisations corporelles	820	627
Flux de fonds liés aux opérations d'investissements	-29 741	-35 759
Achat d'actions propres	-9	-22
Dividendes	-465	-498
Flux de fonds liés aux opérations de financement	-474	-519
Liquidités au 1.10	117 949	82 051
Modification des liquidités	5 739	35 898
Liquidités au 30.9	123 688	117 949
Cash-flow disponible	6 213	36 418

ANNEXE:

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Généralités
Les comptes consolidés de Sucre Suisse SA se basent sur la clôture individuelle des sociétés du groupe établie selon les directives unifiées. La consolidation s’effectue aux valeurs comptables.

Date de clôture pour la consolidation
La date de clôture de Sucre Suisse SA, de Ricoter Préparation de terres SA et de Deltaflor Sàrl a été arrêtée au 30.9. La SA des Domaines agricoles de la SRA clôture ses comptes à fin février. Le boucllement intermédiaire établi pour les besoins de la consolidation porte également sur la période du 1.10.2024 au 30.9.2025.

Périmètre de consolidation
Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes :

- Sucre Suisse SA (société mère),
- Ricoter Préparation de terres SA,
- Deltaflor Sàrl,
- SA des Domaines agricoles de la SRA.

En raison de la participation majoritaire de 60,62 % (année précédente 59,53 %), la SA des Domaines agricoles fait également l’objet d’une consolidation intégrale.

Les actifs et passifs ainsi que les charges et les produits ont été saisis à 100 % dans les comptes consolidés. Les soldes actifs et passifs envers le groupe ainsi que les charges et les produits internes sont éliminés.

Consolidation du capital
La valeur comptable des participations de Sucre Suisse SA est comparée aux parts de capital des sociétés intégralement consolidées à la date de la première clôture consolidée. La différence active (écart de première consolidation) est présentée en tant que

goodwill sous « actif immobilisé corporel » et est amortie de manière linéaire sur cinq ans.

Participations
Les participations exerçant une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Traitement des bénéfices intermédiaires
Dans le cadre des activités commerciales ordinaires, il n’y a aucun bénéfice intermédiaires à la suite de ventes et des prestations de service à l’intérieur du périmètre de consolidation.

Parts des minoritaires au capital et au bénéfice
Les parts des minoritaires au capital et au bénéfice sont présentées séparément tant au niveau du bilan qu’à celui des comptes de profits et pertes.

Conversion des devises étrangères
Les positions du bilan ont été converties au cours en vigueur à la date de la clôture et les positions des comptes de profits et pertes au cours moyen.

INFORMATIONS SUR DES

POSITIONS DU BILAN ET DU

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

en 1000 francs

1	Provisions		
		30.9.2025	30.9.2024
		Provision nouveau règlement sucre	26 92826 528
		Diverses provisions imposées	73 17569 175
		Provisions non imposées	32 82435 564
	Total	132 927	131 267

Au cours de l’exercice sous revue CHF 0,4 million (année précédente CHF 7,1 millions) ont été affectés à la provision du nouveau règlement sucre.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

en 1000 francs

			30.9.2025	30.9.2024
Participations importantes				
Entreprise, siège, but				
	quote-part en % capital/voix	capital de la société	participation au capital	participation au capital
Centrale à bois Aarberg SA, Aarberg (direct)	33,3	15 000	5 000	5 000
Bioenergie Frauenfeld AG, Frauenfeld (direct)	50,0	13 203	6 602	6 602

Nombre de collaboratrices et collaborateurs

En moyenne annuelle, le nombre d’emplois à plein temps était supérieur à 250.

Honoraires de l’organe de révision

Au cours de l’exercice, les honoraires de l’organe de révision ont représenté CHF 92 500 (année précédente CHF 92 800).

RAPPORT DU GROUPE

Personnel

En moyenne annuelle, les sociétés de Sucre Suisse SA ont proposé plus de 250 emplois à plein temps et 30 postes d’apprentissage.

Évaluation du risque

Afin de permettre la détection précoce de risques qui pourraient causer un préjudice important à l’entreprise ou à ses clients, voire mettre en péril l’existence même de Sucre Suisse SA, une gestion systématique des risques est en place. Elle fait régulièrement l’objet de discussions au sein du conseil d’administration et de la direction et est adaptée en cas de nécessité.

État des commandes et des ventes

Le volume de 226 000 tonnes de sucre vendu au cours de l’exercice 2024/2025 était légèrement supérieur à celui de l’année précédente. Au total 212 000 tonnes de sucre ont été transformées, ce qui est également supérieur à l’exercice précédent.

Les ventes de terreaux de Ricoter Préparation de terres SA et de Deltaflor Sàrl étaient légèrement en hausse par rapport à l’année d’avant.

Des informations complémentaires se trouvent aux chapitres « Betteraves » et « Sucre ».

Recherche et développement

Sucre Suisse SA et ses filiales s’investissent dans la recherche appliquée. Il s’agit avant tout d’optimiser des processus, de répondre à des besoins spécifiques de clients et d’élargir l’assortiment. Des efforts sont également consentis afin de développer de nouvelles applications pour les sous-produits. En plus de la participation aux centrales à bois, diverses mesures sont prises pour améliorer le bilan de CO₂ le long de la chaîne de création de valeur.

Résultats extraordinaires

Concernant la marche des affaires, aucun événement exceptionnel n’est à signaler.

Perspectives

Au cours des derniers mois, les prix du sucre ont accusé une baisse sensible à l’échelle internationale en raison de l’importance des récoltes attendues, ce qui aura des conséquences financières défavorables pour l’exercice 2025/2026.

L’approbation en octobre 2025 du paquet d’ordonnances agricoles prévoyant une protection douanière à long terme et des contributions pour culture particulière sans limitation dans le temps devrait avoir des répercussions positives sur l’extension des surfaces en Suisse. L’augmentation des surfaces est la condition pour que le taux de sucre indigène exigé pour arborer le label suisse passe à nouveau au-dessus de 50 %. Comparé à l’Europe, certaines restrictions concernant les produits phytosanitaires sont toujours plus sévères en Suisse.

Ricoter et Deltaflor sont bien positionnées pour s’affirmer à l’avenir aussi sur le marché des terres et terreaux.

Des informations complémentaires se trouvent dans le chapitre « Résultat et perspectives ».

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

PROVIDA

Rapport de l'organe de révision
à l'assemblée générale de
Sucre Suisse SA, Frauenfeld

Frauenfeld, le 12 décembre 2025

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Sucre Suisse SA et de ses filiales (le groupe) – comprenant le bilan consolidé au 30 septembre 2025, le compte de résultat consolidé et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables (pages 40 à 46).

Selon notre appréciation, les comptes consolidés ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux principes de consolidation et d'évaluation décrits en annexe.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés» de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG

48

PROVIDA

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.

nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.

nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG

49

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PROVIDA Wirtschaftsprüfung AG



Christoph Kranich
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Oliver Tschirren
Expert-réviseur agréé

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

Conseil d'administration

Andreas Blank, Aarberg, président | Leo Müller, Ruswil, vice-président | Simone de Montmollin, Laconnex
Philippe Egger, Chavornay | Urs Feuz, Muri b. Bern, jusqu'au 28.3.2025 | Martin Hübscher, Bertschikon,
à partir du 28.3.2025 | Urs Jordi, Gränichen | Michel Losey, Sévaz | Guido Stäger, Studen
Manuel Strupler, Weinfelden

Indemnisation totale du conseil d'administration en 1000 francs	2024/25	2023/24	2022/23	2021/22
Honoraires CA	224,2	230,0	235,1	239,2
Jetons de présence	83,7	108,2	93,2	92,7
Rémunération totale	307,9	338,2	328,3	331,9

Le conseil d'administration ne perçoit pas d'indemnisation variable.
Aucune indemnité selon l'article 22 des statuts n'a été versée.

Direction

D^r Guido Stäger, directeur général, jusqu'au 31.12.2024 | Oliver Nussli, directeur général
Lukas Aebi, directeur du service betteravier | Jürg Burkhalter, vente et marketing
Michael Feier, finances et services | Steve Howe, Operations | Marc Spring, ressources humaines

Indemnisation totale de la direction en 1000 francs	2024/25	2023/24	2022/23	2021/22
Rémunération fixe	1 170	1 166	1 246	1 165
Rémunération variable	121	106	140	138
Rémunération totale	1 291	1 272	1 386	1 303

Aucune indemnité selon l'article 22 des statuts n'a été versée.

Organe de révision

Provida Wirtschaftsprüfung AG, Frauenfeld



Naturellement naturel.



SCHWEIZER ZUCKER AG – SUCRE SUISSE SA

Radelfingenstrasse 30 | case postale | CH-3270 Aarberg | T +41 (0)32 391 62 00

Oberwiesenstrasse 101 | case postale | CH-8501 Frauenfeld | T +41 (0)52 724 74 00

info@zucker.ch | www.zucker.ch | www.sucre.ch